

LE PROJET D'ETABLISSEMENT DU COLLEGE PERRINON (2013/ 2016)

AXE N° 1 : PEDAGOGIE ET REUSSITE POUR TOUS : VERS LA CONSTRUCTION DE L'AUTONOMIE DANS UN ETABLISSEMENT FORTEMENT INCLUSIF

Un constat : le collège PERRINON scolarise des élèves à besoins éducatifs et pédagogiques différents (élèves de classes ordinaires, élèves de SEGPA, un élève autiste et des élèves relevant du dispositif ULIS, scolarisés en classes ordinaires).

Deux objectifs:

- l'acquisition du socle commun (pallier 2 ou 3)
- la meilleure inclusion possible pour les élèves « différents ».

L'accent sera donc porté sur les actions suivantes:

- **Sur le niveau spécifique 6^{ème} :**
 - Renforcer les liens avec l'école élémentaire
 - Améliorer l'accueil et l'intégration rapide des élèves de CM2 : recherche de propositions innovantes
 - Faire acquérir aux élèves de 6^{ème} une base solide en Français et en Mathématiques
- **Sur tous les niveaux : garantir la maîtrise progressive du socle commun**
 - Acquérir et valider progressivement les compétences du socle commun
 - Améliorer la réussite des élèves par une meilleure maîtrise de la langue
 - Optimiser la préparation des élèves aux DNB et améliorer les résultats
 - Développer l'autonomie des élèves
 - Prendre en charge autour d'un projet donnant du sens aux enseignements les élèves en difficulté d'apprentissage
 - Proposer des réponses pédagogiques différenciées, fonctions des besoins des élèves (soutien, P.A.I., P.P.R.E.)
 - Promouvoir l'inclusion des élèves « différents » ou à besoins éducatifs spécifiques au sein de l'établissement
 - Développer l'éducation artistique et culturelle
- **Sur le plan de la formation des personnels et de la rénovation des enseignements :**
 - favoriser l'innovation
 - Connaître et participer aux dispositifs de promotion des disciplines (concours, expositions, activités sportives ...)
 - Connaître et utiliser les ressources existantes tant sur le plan numérique que sur celui des ouvrages mis à disposition
 - Participer aux stages organisés sur des thèmes pédagogiques innovants et attractifs
 - Participer aux différentes actions et concours départementaux
 - Mieux connaître le handicap (troubles dys, autisme, asthme ...) afin de mieux intégrer et faire réussir les élèves concernés

AXE N° 2 : ORIENTATION ET CONSTRUCTION DE LA CITOYENNETE

- **ORIENTATION**
 - Rendre les élèves acteurs de leur orientation en les aidant à construire un projet d'orientation cohérent
 - Promouvoir l'égalité Filles/Garçons
 - Prévenir le décrochage scolaire

▪ **CONSTRUCTION DE LA CITOYENNETE**

Au niveau du quotidien et de tous les acteurs de la communauté éducative

- Faire mieux connaître (par tous) le règlement intérieur
- Harmoniser les exigences dans le domaine de la discipline et du comportement à l'intérieur du collège
- Poursuivre la lutte contre l'absentéisme et sensibiliser les parents aux risques encourus
- Faire diminuer le nombre d'exclusions et plus largement le nombre des sanctions et des punitions
- Améliorer la cohabitation entre les différents publics (collège/SEGPA/ULIS)
- Valoriser et responsabiliser le maximum d'élèves
- Développer les actions civiques, sportives, culturelles et artistiques
- Conforter le dialogue avec les familles afin d'aider les parents et d'obtenir leur aide

▪ **Au niveau des actions du C.E.S.C.**

- Former efficacement les délégués
- Favoriser les actions citoyennes afin de lutter contre l'absentéisme et la démotivation (sécurité routière, développement durable, gestes de premiers secours ...)
- Poursuivre la mise en place d'actions de prévention (conduites addictives et des risques sexuels, violence...)
- Sensibiliser aux risques majeurs
- Installer un cadre protecteur et citoyen pour les élèves et les personnels
-

- **AXE N° 3 : MODERNITE ET INTERCULTURALITE : LA COMMUNAUTE SCOLAIRE DANS L'ERE DU NUMERIQUE, DE L'INFORMATION, DU PLURILINGUISME ET DE LA COMMUNICATION**

- Assurer la meilleure formation à tous les personnels
- Connaître et consulter les ressources pédagogiques numériques existantes
- Faire de la validation du B2i et du LPC un objectif auquel participent tous les membres de l'équipe éducative de la 6^{ème} à la 3^{ème}
- Faire vivre le site du collège
- Introduire l'innovation pédagogique et plus particulièrement les TICE dans la pratique de la classe, au service :
 - De la réussite des élèves
 - De la maîtrise des langues (échanges INTERNET, utilisation du laboratoire de langues, ouverture à l'international ...)
 - De la prévention du décrochage scolaire
 - De l'acculturation et de l'éducation
 - De la refondation de l'école
- Utiliser les moyens modernes de communication pour conforter les relations avec les partenaires (parents, enseignants, collectivités...)
- Faire savoir ce qui se fait dans l'établissement

AXE N° 1 : PEDAGOGIE ET REUSSITE POUR TOUS : VERS LA CONSTRUCTION DE L'AUTONOMIE DANS UN ETABLISSEMENT FORTEMENT INCLUSIF

CONSTAT	OBJECTIFS	ACTIONS	EVALUATION	
			Les indicateurs : Quoi ?	Par qui ?
<p><u>Un établissement qui scolarise au sein des mêmes locaux :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - des élèves sans besoins spécifiques particuliers - des élèves de SEGPA - des élèves relevant du dispositif ULIS - un élève autiste - des élèves de plus en plus nombreux présentant des troubles de l'apprentissage (troubles « dys » en particulier) et nécessitant la mise en place de PAI <p><u>En 5^{ème} et en 4^{ème}</u> Les élèves semblent avoir davantage de difficultés qu'en 6^{ème} et si on retrouve encore des élèves ayant un niveau et un comportement correct, on déplore un plus grand nombre d'élèves (notamment en 4^{ème}) présentant : <ul style="list-style-type: none"> • des lacunes au niveau des apprentissages • des attitudes perturbatrices • de la démotivation • un absentéisme diffus certains d'entre eux On note un fort taux de redoublement en fin de 4ème</p> <p><u>En 3^{ème}</u> Une dizaine d'élèves restent en grande difficulté et ne parviennent pas à valider le socle commun</p> <p>D'autres élèves présentent des difficultés au niveau des connaissances ou du comportement général</p> <p><u>Une équipe enseignante motivée et exigeante ce qui induit :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - des résultats parmi les meilleurs aux épreuves écrites du DNB - de bons résultats des élèves orientés en Lycées et en LP - une orientation de tous les 	<p>Mieux prendre en compte les différents handicaps</p> <ol style="list-style-type: none"> 1) Connaître dès l'entrée en 6^{ème} les élèves porteurs d'un handicap ou d'un trouble de l'apprentissage (liaison CM2/6^{ème}) 2) Avoir des enseignants formés dans la prise en charge des différents handicaps et autres T.E.D. et l'élaboration d'évaluations adaptées 3) repérer et signaler très tôt les élèves présentant de grosses difficultés (lecture, écriture, latéralisation) 4) Redonner confiance aux familles et aux élèves en difficulté 5) Respecter les PAI et autres adaptations (ULIS) mis en place 6) Responsabiliser les élèves en situation de PAI et associer les parents à leur réussite <p>Donner du sens aux enseignements dispensés</p> <ol style="list-style-type: none"> 1) Harmoniser les pratiques pédagogiques (travail en équipes disciplinaires et interdisciplinaires) 2) Privilégier des actions menées en interdisciplinarité et poursuivre la recherche d'une cohérence collective dans le domaine pédagogique 3) définir des exigences communes sur le plan des comportements, des savoirs et des savoirs faire 4) Mettre l'accent sur l'acquisition de méthodes de travail dès la 6^{ème} 	<ul style="list-style-type: none"> ■ Mise en place dès la rentrée de stages de sensibilisation de tous les personnels à quelques handicaps auxquels ils peuvent être confrontés. Avec l'intervention de professionnels (médecin,, éducateurs, psychologue ..) ■ Intervention de professionnels pédagogues pour la mise en place d'outils d'aide à la prise en charge de ces élèves et l'élaboration d'adaptations pédagogiques destinés aux élèves porteurs de handicap ■ Accueil individualisé en début d'année scolaire des élèves reconnus en situation de handicap et de leur famille et information sur les dispositifs mis en place au collège à leur intention ■ Valorisation du travail des élèves en cours d'acquisition de compétences et des élèves à besoins particuliers ■ Adaptation aussi souvent que possible de la forme des évaluations ■ Construction d'outils adaptés pour l'évaluation et/ou la notation des élèves en situation de handicap ■ Travail sur l'estime de soi par des activités culturelles, artistiques et sportives ■ Vérification des cahiers de l'élève ■ Mise en place de tutorat ■ Développement du travail en équipes et mutualisation des outils pédagogiques ■ Définition 'en début d'année scolaire de thèmes de travail pouvant être abordés à travers plusieurs disciplines ■ Construction d'évaluations mettant en relation les rapports existant entre les disciplines, ■ Construction d'évaluations prenant en compte, chaque fois que possible l'actualité, les centres d'intérêt des élèves ou des « objets » qui font référence pour eux 	<ul style="list-style-type: none"> ■ Nombre d'interventions mis en place sur le handicap → Equipe de direction ■ Nombre et catégories de personnels participant à ces formations → Equipe de direction ■ % d'enseignants concernés mettant en place des adaptations (cours et évaluation) → Coordonnateurs → Référente ULIS ■ Nombre de rencontres avec les parents des élèves en situation de handicap ou présentant des besoins particuliers → Equipe de direction → PP/ Référente ULIS et éventuellement autres professeurs ■ retour éventuel des parents et des élèves sur la prise en compte des difficultés de leurs enfants → Equipe de direction → PP et éventuellement autres professeurs ■ Nombre de PAI et de PPRE mis en place → Equipe de direction ■ Suivi de l'assiduité et de la ponctualité des élèves en PAI et PPRE (+ analyse comportement et qualité d'écoute en fonction des adaptations) → Equipe de direction →PP → Vie scolaire ■ Nombre de thèmes interdisciplinaires choisis → coordonnateurs (travail en équipes) ■ Nombre d'évaluations construites en équipe → coordonnateurs (travail en équipes) ■ Etat des validations des items du livret de compétences (par niveau) en fin d'année scolaire → Equipe de direction ■ Nombre de réunions des équipes CM2/6^{ème} et nombre d'actions communes CM2/6ème mises en place → Equipe de direction ■ Analyse des résultats des élèves redoublants en fin de trimestre → PP 	

<p>élèves le plus souvent sur le premier vœu.une notation sévère au contrôle continu qui pénalise de certains élèves</p> <ul style="list-style-type: none"> - un taux de redoublement parmi les plus faibles en seconde - <p>Mais aussi</p> <ul style="list-style-type: none"> - des résultats globaux au DNB qui pourraient être meilleurs si la notaion au contrôle continu était moins sévère - un taux de redoublement important notamment au niveau 4^{ème} - des difficultés à mettre en place des adaptations (cours et évaluations) pour les élèves en situation de handicap et les élèves porteurs de troubles des apprentissages - 	<p>5) Mettre l'apprentissage de la langue au centre de toutes les disciplines</p> <p>6) Mettre l'accent sur la lecture tout au long de l'année et dans toutes les disciplines</p> <p>7) Développer les actions artistiques, culturelles et sportives</p> <p>Faire réussir tous les élèves, les rendre autonomes et acteurs de leur formation : le socle commun pour tous</p> <p>1) Cibler, dès la 6^{ème}, puis sur chaque niveau les exigences du niveau au regard de l'évaluation des compétences et des connaissances</p> <p>2) Prendre en charge de façon personnalisée les élèves porteurs de handicap et les élèves à besoins particuliers.</p> <p>3) Apprendre aux élèves à se connaître à travers leurs potentialités et leurs faiblesses et les objectifs à atteindre pour réussir</p> <p>4) Agir sur les lacunes pour faire diminuer le taux de redoublement</p> <p>5) Améliorer les résultats des élèves aux différents examens</p> <p>6) Valoriser les actions menées au collège et les résultats obtenus par les élèves (domaine des apprentissages, domaines sportif et culturel)</p> <p>7) Inciter tous les élèves à rechercher l'excellence, quelque soit leur domaine de compétences</p> <p>8) Développer les actions de formations à l'intention des personnels</p>	<ul style="list-style-type: none"> ■ Renseignement systématique des items du livret de compétences imputables à chaque discipline dès la sixième ■ Elaboration d'évaluations communes adaptées aux compétences ciblées ■ Mise en place d'une heure d'atelier intégré à l'emploi du temps pour les non latinistes et les élèves ne faisant pas espagnol renforcé ■ Poursuite du travail entrepris dans le cadre de la liaison CM2 / 6^{ème} afin de définir en amont les besoins des différentes catégories d'élèves ■ Prise en charge dès la 4^{ème} des élèves en difficulté dont les parents ont refusé le redoublement en 5^{ème} ■ Mise en place d'actions personnalisées en faveur des élèves redoublants ■ Poursuite des activités de la 3^{ème} « projet » regroupant des élèves en grande difficulté ■ Information régulière des parents sur les résultats et le comportement de leurs enfants (rencontres et remise individuelle des bulletins si besoin est) ■ Mise en place en 6^{ème} de PPRE pour les élèves connus ou repérés en difficulté dès la rentrée (évaluations à prévoir) ■ Accompagnement éducatif fait prioritairement par des enseignants ■ Elaboration en équipes d'évaluations communes et de brevets blancs (4^{ème} et 3^{ème}) incluant le maximum de disciplines du tronc commun 2^{nde} ■ mlse en place d'ateliers de révision DNB ■ Implication du CDI dans la vie de l'établissement (projet CDI) et tout particulièrement dans les actions lecture et orientation ■ Incitation des élèves à participer à toutes les actions culturelles et sportives mises en place dans l'établissement, dans l'académie ou sur le plan national (théâtre, danse, musique et sport) ■ Valorisation des résultats obtenus dans tous les domaines (récompenses, distribution des prix) 	<ul style="list-style-type: none"> ■ Nombre de parents concernés par la remise individuelle des bulletins ■ Degré de maitrise des compétences du socle commun exigibles à leur niveau (6^{ème}, 5^{ème}, 4^{ème}) ■ L'accompagnement éducatif (nombre d'heures consommées, nombre d'enseignants concernés, nombre d'élèves concernés, résultats) ■ nombre d'élèves quittant le collège en fin de 3^{ème} en possession de l'attestation de compétences et de connaissances ■ Evolution des résultats du DNB, du DNB blanc, et des devoirs communs en 4^{ème} ■ Analyse des résultats au brevet et de l'orientation des élèves de la classe « projet » ■ Evolution des résultats du CFG ■ Nombre d'actions culturelles mises en place (ateliers, concours, projets divers) ■ Evolution du nombre de récompenses obtenues 	<p>→ PP</p> <p>→ PP/Profs Maths et Français / Equipe de direction</p> <p>→ Equipe de direction</p> <p>→ PP</p> <p>→ Equipe de direction</p> <p>→Equipe de direction/PP/COP</p> <p>→ Directeur de SEGPA</p> <p>→ Documentaliste</p> <p>→ PP</p>
--	--	--	--	--

AXE N° 2 : ORIENTATION ET CONSTRUCTION DE LA CITOYENNETE : préparer les jeunes à s'insérer dans la société et sur le marché du travail au terme d'une orientation choisie, pensée et construite

CONSTAT	OBJECTIFS	ACTIONS	EVALUATION	
			LES INDICATEURS : Quoi ?	Par qui ?
<p>ORIENTATION</p> <p>-une bonne collaboration avec la C.O.P.</p> <p>- Une procédure d'orientation en fin de 3^{ème} globalement positive (quasiment tous les élèves orientés sur leur premier vœu)</p> <p>- Un taux de redoublement en fin de 4^{ème} trop important</p> <p>- Un PDMF en construction dont il convient de s'approprier</p> <p>- des élèves qui, parfois, émettent des vœux en totale inadéquation avec leurs potentialités</p>	<p>Rendre les élèves acteurs de leur orientation en les aidant à construire un projet d'orientation cohérent</p> <ol style="list-style-type: none"> 1) par la découverte des métiers et des formations 2) par une meilleure connaissance du monde du travail 3) par une prise en charge personnalisée des élèves 4^{ème} et (ou) de 3^{ème} en difficulté et/ou démotivés 4) par une préparation optimisée à l'entrée en lycée (général ou professionnel) 5) en faisant au mieux participer les parents aux actions d'orientation <p>Promouvoir l'égalité Filles/Garçons</p> <p>Prévenir le décrochage scolaire</p>	<ul style="list-style-type: none"> ■ rencontre précoce des PP, puis des élèves de 3^{ème} avec la COP ■ Planification en début d'année des activités du PDMF ■ Respect systématique des actions PDMF ■ Participation des enseignants au moins une année sur deux à des actions de formation des PP ■ Organisation de stages en entreprise ■ Organisation de stages en LP ■ Rencontres avec les élèves ou les chefs d'établissement des lycées et LP ■ Mise en place d'actions visant, pour les élèves à mieux se connaître (qui ?) ■ Utilisation optimisée du web classeur ■ Réunion d'information en direction des parents des élèves de 3^{ème} <p>■ Intégration la dimension égalité filles/garçons dans toutes les activités autour de l'orientation (ex : rencontre avec des femmes exerçant diverses professions)</p> <ul style="list-style-type: none"> ■ Mise en place de commission de suivi régulières ■ Identification (tôt dans l'année) des élèves à risques /signalement à la COP et au Chef d'établissement pour un accompagnement en vue d'une remobilisation avec projet. ■ Prise en charge des élèves démotivés ou en rupture scolaire et de leurs parents (vie scolaire / service social/COP) 	<ul style="list-style-type: none"> ■ Le nombre d'élèves de 3^{ème} ayant obtenu une orientation conforme à leur premier vœu ■ Le nombre d'élèves non orientés en fin d'année scolaire ■ Implication dans le PDMF (actions/disciplines/niveau) : ■ Nombre professeurs participant aux stages de PP <p>■ Nombre d'actions menées autour de l'égalité filles/garçons</p> <p>■ Nombre de commissions de suivi dans l'année</p>	<p>→ PP/COP</p> <p>→ PP</p> <p>→ COP et équipe de direction</p> <p>→ Equipe de direction</p> <p>→ PP/Doc/COP/Equipe de direction</p> <p>→ Equipe de direction</p>

CONSTRUCTION DE LA CITOYENNETE				
<p>- Une bonne collaboration CPE/Equipe enseignante pouvant favoriser un travail dans la confiance et l'efficacité,</p> <p>- La plupart des élèves ont un comportement correct, mais quelques uns d'entre eux, à des stades différents de leur scolarité présentent une dégradation du comportement s'accompagnant parfois d'absentéisme (parfois justifié par les parents) et de démotivation</p> <p>-Bonne coopération globale avec les parents.</p> <p>-Une exaspération de certains enseignants devant le comportement asocial de certains élèves se manifestant par des exclusions de cours fréquentes et des mises en retenue systématiques</p> <p>-Des élèves qui se côtoient, mais ne se connaissent pas (collège/SEGPA/ULIS), parfois même ne s'acceptent pas (propos dévalorisants à l'égard de certains d'entre eux)</p> <p>■ Les problèmes de comportement s'accompagnent souvent de lacunes importantes au niveau des apprentissages générant une dévalorisation de l'élève.</p>	<p>Faire connaître par tous le règlement intérieur</p> <p>Elargir la lutte contre l'absentéisme aux élèves ayant des absences justifiées mais nombreuses</p> <p>Faire diminuer les nombre d'exclusions de classes et le nombre de mises en retenue</p> <p>Améliorer la cohabitation entre les différents publics (collège/SEPGA/ULIS)</p>	<p>■ Définition dès la prérentrée des exigences minima, mais communes en matière de discipline (respect des murs, propreté des salles en fin de cours, tenue dans la cour, mise en rang à l'heure, assiduité, ponctualité etc.) et information des élèves. Sur leurs droits et devoirs</p> <p>■ Information dès la rentrée des punitions et sanctions encourues en fonction des incivilités et délits commis</p> <p>■ Mise en place d'un dispositif palliant tla disparition de la note de vie scolaire</p> <p>■ Utilisation effective des fiches comportement incluses dans le carnet de correspondance</p> <p>■ Identification dès la rentrée du public d'absentéistes grâce à un travail de collaboration avec les enseignants (échanges réguliers et écrits avec les enseignants , Bilans avec les PP...)</p> <p>■ Information et sensibilisation des familles sur les risques de décrochage scolaire (convocation des familles, rappels des textes de loi, orientation, si besoin est vers des professionnels socio et/ou de santé)</p> <p>■ Renouvellement des procédures</p> <p>■ Définition et utilisation optimisée des solutions alternatives (collaboration Vie scolaire/enseignants)</p> <p>■ Suivi personnalisé des punitions afin d'y redonner un véritable sens</p> <p>■ Mise en place dès la rentrée des projets exclusion/inclusion</p> <p>■ Intervention régulière et chaque fois que besoin de la brigade mobile de sécurité</p> <p>■ Visite des élèves dans les ateliers de SEGPA</p> <p>■ actions communes collège/SEGPA/ULIS</p> <p>■ Mise en place d'un tutorat par les pairs des élèves à besoins spécifiques</p>	<p>■ <i>Analyse chiffrée de l'évolution du nombre de punitions et sanctions pour incivilités (projet vie scolaire)</i></p> <p>■ <i>Analyse chiffrée du nombre d'élèves impliqués (ou désirant s'impliquer) dans les activités proposées sur les plans civique, culturel et sportif</i></p> <p>■ <i>Analyse chiffrée des interventions de la commission éducative (nombre, suites ...)</i></p> <p>■ <i>Nombre de réunions de la cellule de veille (+ suivi des élèves)</i></p> <p>■ <i>évolution du nombre d'actes de violences graves</i></p> <p>■ <i>Analyse chiffrée du nombre d'élèves convoqués devant le conseil de discipline et évolution du comportement de ces élèves</i></p> <p>■ <i>Analyse chiffrée de l'évolution du nombre d'exclusions définitives prononcées par le CD</i></p> <p>■ <i>Evolution du nombre d'exclusions ou de renvois ponctuels de cours pour incivilités</i></p> <p>■ <i>évolution du nombre de personnes (élèves, agents, professeurs) formés aux gestes de premiers secours</i></p> <p>■ <i>la prise en compte du non respect du règlement intérieur par les enseignants dans l'appréciation comportement</i></p> <p>■ <i>Analyse des retombées auprès des élèves des actions menées au collège :</i></p> <p>- <i>groupes de paroles</i></p> <p>- <i>animations diverses</i></p> <p>■ <i>Analyse chiffrée du nombre obtenant chaque année :</i></p> <p>- <i>l'ASSR niveau 1</i></p> <p>- <i>l'ASSR niveau 2</i></p> <p>■ <i>Analyse du nombre d'élèves récompensés à la distribution des prix :</i></p> <p>- <i>pour leurs résultats scolaires</i></p> <p>- <i>pour leurs résultats sportifs</i></p> <p>- <i>pour leurs résultats sur le plan artistique</i></p> <p>- <i>pour leur comportement civique</i></p> <p>■ <i>évolution du nombre d'exclusions temporaires</i></p>	<p>→ C.P.E.</p> <p>→ C.P.E.</p> <p>→ Equipe de direction</p> <p>→ Equipe de direction</p> <p>→ Equipe de direction</p> <p>→ Equipe de direction</p> <p>→ Equipe de direction/CPE</p> <p>→ C.P.E</p> <p>→ PP/CPE</p> <p>→Equipe de direction</p> <p>→ CPE, PP, Infirmière, Documentaliste, médiatrices→ PP</p> <p>→ PP</p> <p>→ Equipe de direction</p> <p>→ Equipe de direction</p> <p>→ Profs d'EPS</p> <p>→ CPE</p>

<ul style="list-style-type: none"> ■ Existence d'une majorité d'élèves sans problèmes majeurs qui ont eux aussi envie de s'impliquer dans des actions autres que les actions purement scolaires 	<p>Favoriser les actions citoyennes afin de lutter contre l'absentéisme Favoriser les actions citoyennes afin de lutter contre l'absentéisme et la démotivation</p>	<ul style="list-style-type: none"> ■ Impulsion et accompagnement des projets et des actions de prévention (sécurité routière, semaines citoyennes, actions culturelles diverses, formation PSC1)) ■ Organisation de tournois sportifs entre élèves et valorisation systématique des élèves récompensés ■ Participation à des actions départementales ou propres à l'établissement ■ Actions régulières et évaluées de sensibilisation aux risques majeurs ■ actualisation régulière du PPMS ■ Actions de prévention CESC : prévention des toxicomanies, sensibilisation à l'hygiène corporelle (SEGPA), Education à la vie (projet santé scolaire), Sécurité Routière, groupes de parole (infirmière), prévention violence 	<ul style="list-style-type: none"> ■ <i>Nombre d'actions mises en place</i> - 	<p>→ Equipe de direction/ PP/ Documentaliste/ Coordonnateurs/ Infirmière/ A.S.</p>
<ul style="list-style-type: none"> ■ Existence pour quelques élèves d'un déficit culturel et éducatif 	<p>Valoriser au mieux les élèves</p>	<ul style="list-style-type: none"> ■ Valorisation de la fonction de délégués (formation des délégués organisée si possible hors de l'établissement) ■ Sensibilisation des électeurs et des candidats à la fonction de délégué ■ Rencontres régulières avec les délégués ■ Valorisation de tous les élèves « exemplaires » (résultats scolaires, sportifs, concours divers, comportement, élèves formés aux gestes de premiers secours...) 		

AXE N° 3 : MODERNITE ET INTERCULTURALITE : LA COMMUNAUTE SCOLAIRE DANS L'ERE DU NUMERIQUE, DE L'INFORMATION, DU PLURILINGUISME ET DE LA COMMUNICATION

CONSTAT	OBJECTIFS	ACTIONS	EVALUATION	
			Les indicateurs : Quoi ?	Par qui ?
<ul style="list-style-type: none"> ■ Présence au collège de personnes ressources en informatique ■ Existence d'une majorité d'enseignants désireux de travailler ensemble afin d'améliorer le système et d'enseigner dans de meilleures conditions. ■ Nécessité d'inclure les TICE dans les enseignements à tous les niveaux (disciplines classiques, utilisation de machines outils, connaissance du monde dans lequel évoluent les jeunes) ■ Utilisation insuffisante par les personnels de la messagerie académique 	<p>1) Assurer la meilleure formation à tous les personnels</p> <p>2) Connaître, faire connaître et consulter les ressources pédagogiques numériques existantes</p> <p>3) Faire de la validation du B2i et du LPC un objectif auquel participent tous les membres de l'équipe éducative de la 6^{ème} à la 3^{ème}.</p> <p>4) Faire vivre le site du collège , Informer sur ce qui se fait dans l'établissement et utiliser les moyens modernes de communication pour conforter les relations avec les partenaires (parents, personnels, collectivités...)</p> <p>5) Introduire l'innovation pédagogique et plus particulièrement les TICE dans la pratique de la classe</p> <p>6) faire en sorte que chaque personnels apprenne à consulter régulièrement sa messagerie académique</p> <p>7) Bâtir dans chaque discipline un projet numérique</p>	<ul style="list-style-type: none"> ■ Mise en place chaque fois que possible des stages de formation informatique sur site animés par des personnes ressources de l'établissement (familiarisation avec l'ENT) ■ Information rapide sur les ressources numériques utilisables dès qu'elles sont connues (rôle des coordonnateurs) ■ Mise en place d'une pratique systématique de ces validations dès la 6^{ème} par l'élaboration d'une progression construite en ce sens ■ Implication du maximum d'enseignants dans la vie du site INTERNET du collège et utilisation optimisée de ce site pour la diffusion des informations ■ implication des équipes dans le choix des ressources à acquérir (projet numérique) ■ Utilisation optimisée du laboratoire de langues ■ Implication de l'établissement dans les améliorations des infrastructures du collège dont la responsabilité revient au collège et dans les relances auprès du Conseil Général pour l'amélioration des différents câblages ■ Utilisation systématique de la messagerie électronique pour la diffusion de messages et de circulaires 	<ul style="list-style-type: none"> ■ Evolution des demandes émanant des équipes pédagogiques concernant l'utilisation : <ul style="list-style-type: none"> - des salles informatiques - des tableaux interactifs - des vidéo projecteurs - des ressources en ligne ■ Nombre de stages mis en place dans l'établissement (+Nombre d'enseignants y participant) <ul style="list-style-type: none"> ■ Elaboration d'évaluations communes adaptées aux compétences ciblées ■ Nombre d'enseignants ayant effectué durant l'année scolaire un stage informatique <ul style="list-style-type: none"> - au collège - ailleurs ■ Nombre de personnels autres qu'enseignant ayant effectué durant l'année scolaire un stage informatique ■ Evolution du nombre de visites du site du collège ■ Evolution du nombre d'enseignants intégrant l'informatique dans leurs pratiques pédagogiques (tableau interactif, vidéo projecteurs, salle informatique ...) ■ Nombre d'élèves quittant le collège en possession du B2i ■ Implication des personnels dans un fonctionnement optimisée du site INTERNET du collège ■ Mise en place d'actions de valorisation des langues et cultures étrangères (nb enseignants inscrits à e'twinning, voyages...) ■ Actions de clubs : radio, journal, sciences, langues ■ Evolution des pratiques en matière d'utilisation de la messagerie académique 	<ul style="list-style-type: none"> → assistants d'éducation TICE → enseignants + référent TICE → Référent TICE → Coordonnateurs de discipline → professeurs → Service de gestion → Référent TICE + DOC. → Référent TICE et équipe de direction (enquête) → PP et équipe de direction (enquête) → Référent TICE → Enseignants langues → professeurs et équipe de direction

Evaluation du projet d'établissement 2013/2016

AXE 1	A.S. 2013/2014		
■ Nombre d'interventions mis en place sur le handicap (1 sur la dyslexie en 2012/2013)	- Une intervention du CRA - Une intervention de la MSI		
■ Nombre et catégories de personnels participant à ces formations (uniquement les enseignants en 2012/2013)	- Tous les personnels		
■ Nombre d'adaptations réelles mises en place en équipe (cours et évaluation)			
■ Nombre de rencontres avec les parents des élèves en situation de handicap ou présentant des besoins particuliers	Sept 2013: 2 avec les parents BRAVO Janvier 2014 : ESS BRAVO Février 2014 : - ESS BRAVO suite intégration en ULIS - 3 ESS de SEGPA		
■ retour éventuel des parents et des élèves sur la prise en compte des difficultés de leurs enfants			
■ Nombre de PAI et de PPRE mis en place			
■ Suivi de l'assiduité et de la ponctualité des élèves en PAI et PPRE (+ analyse comportement et qualité d'écoute en fonction des adaptations)			
■ Nombre de thèmes interdisciplinaires choisis			
■ Nombre d'évaluations construites en équipe			
■ Etat des validations des items du livret de compétences (par niveau) en fin d'année scolaire			
■ Nombre de réunions des équipes CM2/6 ^{ème} et nombre d'actions communes CM2/6 ^{ème} mises en place			
■ Analyse des résultats des élèves redoublants en fin de trimestre			
■ Nombre de parents concernés par la remise individuelle des bulletins			
■ nombre d'élèves maîtrisant les compétences du socle commun exigibles à leur niveau (6 ^{ème} , 5 ^{ème} , 4 ^{ème})			
■ L'accompagnement éducatif (nombre d'heures consommées, nombre d'enseignants concernés, nombre d'élèves concernés, résultats)			
■ nombre d'élèves quittant le collège en fin de 3 ^{ème} en possession de l'attestation de compétences et de			

<i>connaissances</i>			
■ <i>Evolution des résultats du DNB, du DNB blanc, et des devoirs communs en 4^{ème}</i>			
■ <i>Analyse des résultats au brevet et de l'orientation des élèves de la classe « projet »</i>			
■ <i>Evolution des résultats du CFG</i>			
■ <i>Nombre d'actions culturelles mises en place</i>			
■ <i>Evolution du nombre de récompenses obtenues</i>			

Evaluation du projet d'établissement 2013/2016

AXE 3	A.S. 2013/2014		
<ul style="list-style-type: none"> ■ Evolution des demandes émanant des équipes pédagogiques concernant l'utilisation : <ul style="list-style-type: none"> - des salles informatiques - des tableaux interactifs - des vidéo projecteurs - des ressources en ligne 	<i>Stage sur l'utilisation de l'ENT</i>		
<ul style="list-style-type: none"> ■ Nombre de stages mis en place dans l'établissement (+Nombre d'enseignants y participant) 			
<ul style="list-style-type: none"> ■ Elaboration d'évaluations communes adaptées aux compétences ciblées 			
<ul style="list-style-type: none"> ■ Nombre d'enseignants ayant effectué durant l'année scolaire des stages basés sur l'utilisation du numérique en classe <ul style="list-style-type: none"> - au collège - ailleurs 			
<ul style="list-style-type: none"> ■ Nombre de personnels autres qu'enseignant ayant effectué durant l'année scolaire un stage informatique 			
<ul style="list-style-type: none"> ■ Evolution du nombre de visites du site du collège 			
<ul style="list-style-type: none"> ■ Evolution du nombre d'enseignants intégrant l'informatique dans leurs pratiques pédagogiques (tableau interactif, vidéo projecteurs, salle informatique ...) 			
<ul style="list-style-type: none"> ■ Nombre d'élèves quittant le collège en possession du B2i 			
<ul style="list-style-type: none"> ■ Implication des personnels dans un fonctionnement optimisée du site INTERNET du collège 			
<ul style="list-style-type: none"> ■ Mise en place d'actions de valorisation des langues et cultures étrangères 			
<ul style="list-style-type: none"> ■ Actions de clubs : radio, journal, sciences, langues 	<i>Club Sciences</i>		

